



# Votre conseil municipal vous informe

## Une rencontre citoyenne sur le budget et des informations sur les services municipaux

### UNE RENCONTRE CITOYENNE SUR LE BUDGET ET LE COMPTE DE TAXES 2020

Le conseil municipal aimerait vous inviter à une rencontre citoyenne pour vous expliquer le budget et les projets pour l'année 2020.

Cette rencontre aura lieu le **mardi 18 février prochain à 19 h** à la salle municipale.

Pour cette rencontre, nous vous invitons à apporter votre compte de taxes et nous l'expliquerons ligne par ligne.

Les membres du conseil seront tous présents pour écouter vos commentaires et vos préoccupations. Nous vous attendons en très grand nombre.

Robert Bérubé, maire

### DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Mathilde-Massé est toujours à la recherche de bénévoles afin d'être en mesure d'offrir une nouvelle plage horaire soit les mardis soir de 18 h à 20 h. Nous avons actuellement deux personnes disponibles pour oeuvrer le mardi soir mais nous devons pouvoir compter sur huit bénévoles pour ouvrir de nouveau.

Suite à certains commentaires et questions concernant la bibliothèque, il m'apparaît important de faire une mise au point. Certains de nos concitoyens considèrent la bibliothèque comme un service public au même titre que la voirie, les services d'aqueduc et d'égout ou encore des travaux publics en général. Malheureusement, ce n'est pas la réalité, la Municipalité s'acquitte des coûts de chauffage, de l'entretien ménager, du téléphone et de l'internet ainsi que du système d'alarme pour l'édifice qui abrite la bibliothèque, elle paie également pour notre affiliation au Réseau des bibliothèques du Bas-Saint-Laurent.

Cependant, la Municipalité n'a pas les moyens de payer le salaire d'une personne pour occuper un poste de responsable de la bibliothèque à raison de trente-cinq heures par semaine. Par conséquent, le personnel de la bibliothèque est entièrement composé de bénévoles. Les heures d'ouverture sont donc directement déterminées par le nombre de bénévoles, c'est donc dire que sans l'énergie bénévole la bibliothèque n'existerait pas.

Vous pouvez transmettre vos offres de bénévolat à l'adresse courriel [lachaine.pierre@gmail.com](mailto:lachaine.pierre@gmail.com).

Merci infiniment de l'attention que vous porterez à la présente!

Pierre Lachaine  
Conseiller au siège #3  
Responsable de la bibliothèque

## GRANDE VENTE DE LIVRES USAGÉS

Les bénévoles de la bibliothèque Mathilde-Massé organisent une grande vente de livres usagés à des prix ridiculement bas.

Voici quelques exemples de prix : livre de poche à 0,50 \$ l'unité ou 5 livres pour 2,00 \$. Un roman documentaire à 2,00 \$ l'unité ou 3 romans pour 5,00 \$. Finalement, une revue à 0,50 \$ l'unité ou 5 revues pour 2,00 \$.

La vente aura lieu à la bibliothèque Mathilde-Massé aux dates suivantes :

Le 3 mars de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Le 4 mars de 18 h 30 à 20 h 30

Le 5 mars de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

L'argent recueilli servira à augmenter notre collection locale, et ce, par l'achat de romans, de documentaires, de bandes dessinées et de polars pour tous les groupes d'âge et encore plus particulièrement pour la clientèle « Jeunesse ».

## DES CENDRES À TRAITER AVEC ATTENTION

Pour disposer de cendres de vos systèmes de chauffage au bois en toute sécurité, il faut s'assurer de prendre toutes les précautions nécessaires lorsqu'on vide un poêle, un foyer ou une fournaise :

- Toujours utiliser une pelle de métal ;
- Toujours utiliser un contenant de métal ;
- Toujours entreposer les cendres dans un contenant de métal à l'extérieur ;
- Ne pas utiliser l'aspirateur près d'un poêle ou foyer que l'on vient de nettoyer ;
- Le contenant de cendres doit être éloigné du bâtiment ainsi que de tous matériaux et matières combustibles ;
- Les cendres étant dangereuses pendant une période minimum de 72 heures après avoir été retirées du poêle ou du foyer, ne jamais les jeter dans le bac à ordures avant la fin de cette période de 72 heures ;
- Après ce délai minimum de 72 heures, avant de jeter les cendres à la poubelle, vérifier si elles sont froides en touchant de la main le contenant de métal : si c'est chaud ou tiède, les cendres peuvent encore mettre le feu ;
- **Placez les cendres refroidies au préalable dans un sac de plastique ou de papier bien fermé. Cela évitera la formation d'un nuage de cendres autour des éboueurs lorsque ces derniers feront basculer le contenu.**

Un message de votre Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest.

## UNE ACTIVITÉ SPÉCIALE SUR LA MONTAGNE DE LA CÔTE-DES-CHATS

Le Conseil municipal a donné son approbation pour une activité de courses de motoneige sur la montagne de la Côte-des-chats. Le promoteur, «King of the Hill QC 3<sup>e</sup> édition», a proposé une activité sur une fin de semaine soit les 7 et 8 mars prochains. L'événement pourrait se tenir sur une autre fin de semaine selon le succès de la première édition à Saint-Pacôme.+

Le Conseil tient à informer les citoyens qu'aucune contribution municipale ne sera affectée à cette activité. Le promoteur assume tous les frais de l'activité.

**5 FÉVRIER 2020**